

# ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

2021 - 2022

Activités Sports Nature  
réservés en priorité aux Longviciens

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT. Places limitées !

Inscription à partir du 13 septembre 2021



PARTICIPATION  
ANNUELLE

30€

Service des Sports

Allée de la Mairie • LONGVIC • ☎ 03 80 68 45 70



# ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

2021 - 2022

Activités Sports Nature  
réservés en priorité aux Longviciens

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT. Places limitées !

Inscription à partir du 13 septembre 2021



PARTICIPATION  
ANNUELLE

30€

Service des Sports

Allée de la Mairie • LONGVIC • ☎ 03 80 68 45 70



# ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

- Pour les 6-8 ans :  
de 10h à 11h30 > 10 places

## Maison des Sports

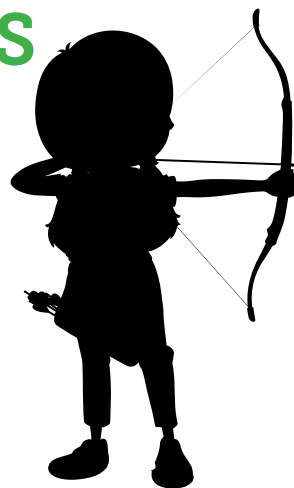
Activités : VTT, escalade, natation, jeux d'extérieurs...

- Pour les 9-12 ans  
de 14h à 16h30\* > 10 places

## Maison des Sports

Activités : Tir à l'arc, escalade, natation, Bike & run...

\* Possibilité d'allonger le créneau horaire jusqu'à 17h après les vacances de printemps (sorties VTT)



# ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

- Pour les 6-8 ans :  
de 10h à 11h30 > 10 places

## Maison des Sports

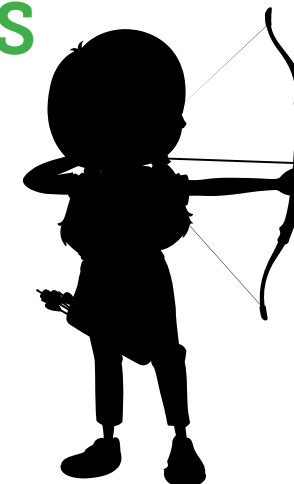
Activités : VTT, escalade, natation, jeux d'extérieurs...

- Pour les 9-12 ans  
de 14h à 16h30\* > 10 places

## Maison des Sports

Activités : Tir à l'arc, escalade, natation, Bike & run...

\* Possibilité d'allonger le créneau horaire jusqu'à 17h après les vacances de printemps (sorties VTT)



## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

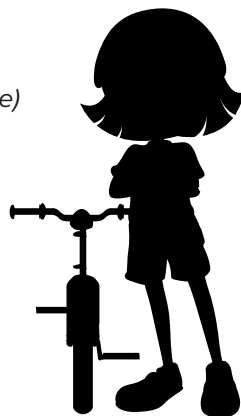
- Au Service des Sports • Maison des Sports (*derrière la Mairie*)

- Par téléphone au **03 80 68 45 70**

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Lundi au jeudi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 14h00 à 17h00



## POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

**Le certificat médical et l'autorisation parentale sont obligatoires.**

- L'autorisation parentale à remplir vous sera remise lors de la 1<sup>re</sup> séance.
- Vous devrez fournir le certificat médical dans les meilleurs délais.

La **tenue sportive adaptée** à chaque activité **est exigée**

Les séances ont lieu uniquement durant les périodes scolaires.

**Reprise le mercredi 22 septembre 2021**

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

- Au Service des Sports • Maison des Sports (*derrière la Mairie*)

- Par téléphone au **03 80 68 45 70**

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Lundi au jeudi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 14h00 à 17h00



## POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

**Le certificat médical et l'autorisation parentale sont obligatoires.**

- L'autorisation parentale à remplir vous sera remise lors de la 1<sup>re</sup> séance.
- Vous devrez fournir le certificat médical dans les meilleurs délais.

La **tenue sportive adaptée** à chaque activité **est exigée**

Les séances ont lieu uniquement durant les périodes scolaires.

**Reprise le mercredi 22 septembre 2021**